

*L'avis suivant est diffusé par le gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard à la demande de la Commission de réglementation et d'appels de l'Île.*

## — PRIX DU PÉTROLE —

Charlottetown, Île-du-Prince-Édouard, le 26 février 2021 - La Commission de réglementation et d'appels de l'Île a approuvé les prix pétroliers suivants. Ils seront en vigueur à compter de 0 h 1 le vendredi 26 février 2021.

- Le prix de l'essence augmentera de 3,0 cents le litre.
- Le prix du mazout de chauffage et du diesel augmentera de 2,0 cents le litre.
- Le prix du propane augmentera de 0,7 cent le litre pour Superior Propane; il diminuera de 0,3 cent le litre pour Irving Energy Distribution and Marketing, de 1,8 cent le litre pour Island Petroleum et de 0,9 cent le litre pour Kenmac Energy et Noonan Petroleum.

Le prix de l'essence ordinaire sans plomb aux stations libre-service se situera entre 121,8 et 122,9 cents le litre, et celui du diesel se situera entre 127,9 et 129,0 cents le litre.

Le prix maximal du mazout de chauffage sera de 96,2 cents le litre.

Le prix du propane se situera entre 84,7 et 87,0 cents le litre.

Pour connaître les prix actuels des produits pétroliers, visitez le site [irac.pe.ca](http://irac.pe.ca).

La Commission prévoit réviser les prix de nouveau le 5 mars 2021.